

Conférence Ministérielle informelle
*L'Union européenne et l'Europe du Sud-est : une vision
partagée pour rapprocher les citoyens*
Projet de discours du Vice-président Barrot
Belgrade - Sava Center
7 mai 2008- 13.00-15.00

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres des Transports,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je me félicite de l'initiative de la Présidence slovène d'avoir donné l'impulsion pour cette conférence à Belgrade en un moment où il est important de marquer notre soutien à la région. Je souhaite qu'un partenariat fort puisse se développer entre nous: c'est ensemble que nous devons relever les défis du secteur des transports. Je remercie également le gouvernement serbe et SEETO pour l'organisation de cette conférence.

Nous avons déjà créé des liens forts entre nous. Tout d'abord, tous vos pays ont une perspective européenne. Ils pourront être appelés un jour à devenir membres de l'Union dès lors que l'ensemble des conditions nécessaires auront été remplies.

Dans cette perspective, vos pays bénéficient d'ores et déjà de la stratégie de pré-adhésion de l'UE qui comprend, entre autres, un soutien financier important pour vous aider à introduire l'acquis communautaire. Permettez moi de féliciter plus particulièrement nos

hôtes qui ont signé un accord de stabilisation et de adhésion avec l'Union européenne mardi passé, tout comme la Bosnie Herzogovine que je félicite également.

La coopération entre l'Union et l'Europe du Sud-est en matière de transport a également déjà porté ses fruits : le protocole d'accord sur le développement du réseau régional de transport de l'Europe du Sud-est, signé en juin 2004 et étendu au rail en 2007, est maintenant bien sur pied. Le travail commun déployé par l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-est (SEETO) est de plus en plus reconnu. Et, dans le domaine de l'aviation, nous avons conclu un accord entre nous, l'ECAA.

La Commission veut donner à notre coopération une impulsion nouvelle. C'est pourquoi elle a proposé que l'Union négocie un nouveau traité sur une Communauté des transports.

1. Un projet ambitieux: la Communauté de transport

Le Traité sur la Communauté de Transport sera l'occasion de faire avancer vos systèmes de transport et de rapprocher nos économies et nos citoyens vers une intégration toujours plus profonde.

Nous avons déjà un bel exemple avec l'accord pour un espace aérien commun européen (ECAA), signé en juin 2006, est déjà d'application.

Cet accord a donné des résultats concrets à travers l'ouverture du marché qui a permis la mise en opération de nombreuses liaisons aériennes nouvelles. Nous avons tous pu nous en rendre compte en arrivant à l'aéroport de Belgrade ce matin. Cet aéroport est aujourd'hui desservi par une petite demi-douzaine de nouveaux opérateurs low-cost. Ainsi, c'est l'ensemble des citoyens, utilisateurs du trafic aérien, aussi bien dans l'Union que dans votre région, qui a bénéficié de cet accroissement considérable de l'offre de service.

Au-delà de notre coopération sur l'aviation et dans le cadre de nos discussions sur le nouveau Traité, nous devons ensemble mener une réflexion sur une mobilité durable.

1. Il faut offrir des alternatives crédibles au tout "camion" sur la longue distance et sur les axes les plus congestionnés, dans le cadre d'une logistique efficace et de la co-modalité;

2. un effort important doit revitaliser le rail;

3. un meilleur pari doit être tiré des voies navigables intérieures et de leur combinaison avec d'autres modes de transport (notamment le rail). Le Danube qui traverse Belgrade pourrait devenir une véritable artère bleue de la région;

4. une politique maritime cohérente doit être menée, axée sur la sécurité maritime et l'efficacité des ports et leurs connexions à l'Hinterland.

Je constate avec satisfaction que la modernisation du système de transport dans la région est sur la bonne voie. Privilégions la logique des grands corridors qui relient le nord et le sud, l'est et l'ouest. Dotons ces corridors de législations modernes et efficaces qui privilégient la fluidité du transport tout en assurant sa sécurité. L'Union européenne vous offre de concourir à ce double objectif d'assurer la mise en œuvre des règles communes européennes et d'encourager le développement des infrastructures.

La Communauté de Transport va donc créer un marché commun régional du transport. C'est un laboratoire, un test grandeur nature avant le saut de la coopération européenne à l'échelle réellement continentale.

2. Le développement des infrastructures en particulier

Dans le domaine des infrastructures, les besoins financiers sont considérables. Or, la capacité budgétaire des Etats est limitée. L'environnement juridique demeure inadapté, notamment en matière de participation du secteur privé à des projets conduits par le secteur public. De ce fait, aujourd'hui les investisseurs publics comme privés hésitent de s'engager dans des investissements de long terme.

Un des enjeux d'avenir est le développement des prêts du secteur privé et de mécanismes financiers innovants tels que les Partenariats Publics Privés (PPP).

Acquérir la meilleure connaissance possible du réseau régional est un préalable indispensable que l'Observatoire de Transport pour l'Europe du Sud-est a initié avec succès. Ce travail doit être poursuivi et amélioré: la collaboration de tous est là encore indispensable. Définir les goulets d'étranglement, prévoir les modifications et augmentations de trafic, documenter l'évolution de la qualité du réseau régional sont des missions difficiles mais indispensables.

Enfin, une attention particulière doit être portée au transport ferroviaire. Le rail nécessite en effet un réseau continu et cohérent sans interruption ou différences de normes techniques. Or, dans l'Europe du Sud-est, les études montrent un retard d'investissement – tant dans les infrastructures que dans le matériel roulant – associé à un fractionnement du réseau.

En conséquence, d'autres modes de transport plus flexibles et plus efficaces ont pris la relève, créant ou accentuant le déséquilibre modal du système de transport de vos pays.

Le Groupe de Travail pour le rail, créé il y a déjà deux ans, est un instrument pour coordonner la mise en œuvre de mesures concrètes, notamment des analyses en commun des infrastructures et des

opérations des réseaux ou la coopération en matière de passage aux frontières.

Conclusion

La mise en œuvre progressive d'une Communauté de transport sera un pas de plus en direction de votre intégration européenne. Il s'agit d'une bonne nouvelle:

- **pour les Balkans :** cette Communauté accompagnera l'essor économique d'une région au potentiel économique exceptionnel : ce sera un atout majeur pour une croissance économique durable et une revitalisation des réseaux de chemin de fer.
- **pour l'UE :** la Communauté de Transport contribuera à promouvoir la stabilité et à la prospérité dans l'Europe entière. Elle permettra également l'extension de notre réseau transeuropéen de transport, qui va continuer ainsi à "tisser sa toile" et à terme l'approfondissement de notre marché intérieur.

Par là, l'Europe fait revivre dans cette région le projet des pères fondateurs, celui de Schuman dont nous célébrons dans quelques jours le 58^{ième} anniversaire de la déclaration fondatrice - et de Monnet : construire la paix et la prospérité par une Europe des projets concrets, qui rapprochent les peuples.

Je vous remercie de votre attention et je compte sur votre engagement dans le processus de négociation qui, je l'espère, pourra être finalisé sous présidence suédoise en septembre 2009.

Ensemble nous réussirons!

Ostanimo na putu zajedno! (*En route, ensemble!*)

Merci.